



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE TOUTES ACTIVITES COMMERCIALES ET NOTAMMENT BOULANGERIE – PATISSERIE – CHOCOLATERIE – GLACIER – SANDWICHERIE – CONFISERIE – VENTE A EMPORTER – SALON DE THE LJ BOULKA 158 COURS EMILE ZOLA 69100 VILLEURBANNE ME SABOURIN

VENTE DU 11/07/2019

, 158 COURS EMILE ZOLA 69100 VILLEURBANNE 69100 Villeurbanne

JEUDI 11 JUILLET 2019 A 14 heures 30

158 COURS EMILE ZOLA

69100 VILLEURBANNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE TOUTES ACTIVITES COMMERCIALES ET NOTAMMENT

BOULANGERIE – PATISSERIE – CHOCOLATERIE – GLACIER – SANDWICHERIE – CONFISERIE – VENTE A EMPORTER – SALON DE THE

Liquidation Judiciaire de la SAS BOULKA immatriculée au registre du commerce de LYON sous le numéro 830 224 093.

Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon, en date du 10 AVRIL 2019

En vertu d'une ordonnance de vente délivrée par Monsieur le Juge commissaire en date du 10 MAI 2019

MISE A PRIX : 45 000 €

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail) à concurrence de 50 %

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 50 %

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 10 MAI 2019. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à L'Etude de Maître Bernard SABOURIN, Mandataire-Judiciaire, seule habilitée à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELAS 2C PARTENAIRES,

Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter à la SELAS 2C PARTENAIRES.

Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SELAS 2C PARTENAIRES, Commissaires-priseurs

judiciaires à Lyon.

Le propriétaire des murs est la SCI NLS sise 28 RUE PAUL ELUARD 69150 DECINES CHARPIEU.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 25 000 € par chèque de banque à l'ordre de la SELAS 2C PARTENAIRES au plus tard le jour de la vente sous réserve d'avoir au préalable rempli l'attestation de consultation du cahier des charges.

Règlement comptant frais légaux en sus 14.40 %. Frais préalables et post vente à la charge de l'acquéreur.

Cahier des charges consultable à notre étude

A défaut d'acquéreur pour le fonds de commerce, il pourra être procédé à la vente immédiate des biens mobiliers

FONDS DE COMMERCE

BOULKA

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE TOUTES ACTIVITES COMMERCIALES ET NOTAMMENT BOULANGERIE – PATISSERIE – CHOCOLATERIE – GLACIER – SANDWICHERIE – CONFISERIE – VENTE A EMPORTER – SALON DE THE

Mise à prix : 45 000 €

Consignation : 25 000 €

MONTANT ACTUEL DU LOYER : 3 441.67 € HT PAR MOIS + 86.80 € DE TAXES FONCIERES + 705.69 DE TVA SOIT UN TOTAL DE 4 234.16 € TTC PAR MOIS

Echéance du loyer : par mois d'avance le 1er de chaque mois

Révision / indexation Indice 1 637 du 2ème trimestre 2013

TEOM et autres taxes locatives à charge du preneur OUI

Provision sur charges : 86.80 € HT PAR MOIS

Dépôt de garantie : NEANT

Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication

+

les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :

1°) Loyers impayés à charge de l'acquéreur : AUCUN

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14.40 %

3°) Frais d'enregistrements : uniquement 25 € si le fonds est adjudgé de 1 € à 23 000 €

Si adjudgé 23 000 € ou plus : 3% de 23 000 € à 200 000 €

+ 5 % de 200 000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3 000 € et 3 300 €

VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE

L'adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire, il n'aura qu'à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques engage votre responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite contentieuse pourrait être engagée à votre encontre.

La lecture du cahier des charges s'effectue sous votre entière responsabilité. Tout dire au cahier des charges peut être apporté jusqu'à la date de vente aux enchères publiques et peut apporter des modifications à la présente note qui 'a aucune valeur contractuelle et n'est donné qu'à titre indicatif.

Le Commissaire Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.